

LE PETIT CAUSSENARD

BULLETIN D'INFORMATION DE CALES



Jolie mairie de Calès.

Poésie du jour

PROVERBE RUSSE REVISITÉ PAR JULIEN B.

Au royaume de l'espoir, il n'y a pas d'hiver. De plus, les beaux jours reviennent avec leurs souhaits de joie et de sérénité.



Fantastique vallée de l'Ouyse à Calès.

Arts et culture

JEAN-FRANÇOIS PONCELET

Pour la seconde année consécutive, le premier mai a été annulé, nous en sommes désolés. Restez prêt pour l'année prochaine, la fête sera d'autant plus belle.

Le mot du maire

JEAN-FRANÇOIS PONCELET

Chers Calésiens(nes),

L'humanité en a vu d'autres et il n'y a pas à douter que nous sortirons de cette crise sanitaire plus forts et plus solidaires. Il y a des enseignements à tirer de cette épreuve. Nous avons pris conscience que d'aller toujours plus vite ne servait à rien ; que la santé était un bien encore plus précieux que nous l'imaginions ; que nous pouvions vivre plus sobrement et respecter davantage la nature... Nous avons mesuré combien vivre à la campagne dans le Lot devenait un privilège à partager... Se projeter, investir, être créatif sont nos réflexions pour sortir de la crise, améliorer la qualité de vie des calésiens et préparer l'avenir pour l'après.

Si nos projets ont été ralentis, aucun n'a été oublié. Les réunions du groupe de travail pour la maison des seniors ont commencé. Elles regroupent (des calésiens, des élus et des techniciens qui nous accompagnent) dans une ambiance conviviale et constructive. Les demandes de subventions du foyer rural sont accordées et nous devons réaliser les travaux sur cette année 2021. Les choix de ralentisseurs pour limiter la vitesse dans le village se feront en prenant en compte les risques de désagréments pour les riverains. Les aides financières possibles sont à l'étude...

En concertation avec L'association des « Amis de Saint Jacques » nous multiplions les initiatives pour obtenir des financements et rénover notre église.

Faute de moyens propres nous cherchons les aides indispensables et nous essayons d'inventer chaque jour une solution plus pertinente. Notre intercommunalité « Cauvaldor » est un appui essentiel tant financier que technique, ne l'oublions pas !

La fibre fonctionne à Calès, même si les réseaux de fils font tâches dans le paysage, nous nous efforçons de convaincre « Orange » d'améliorer l'existant et de réparer plus vite les dégradations accidentelles ou naturelles. Nous mesurons l'importance de ce service pour les habitants de Calès.

Notre village est beau, dans un environnement encadré par un code de l'urbanisme exigeant pour l'unité architecturale de notre département. Le préserver est notre objectif commun !

Merci de comprendre qu'il est citoyen de respecter les procédures et que nous ne laisserons pas faire n'importe quoi ! C'est simplement respecter Calès, et respecter les uns les autres, les responsabilités de chacun(e). Les dossiers de déclarations de travaux sont disponibles en Mairie. MERCI !

Enfin, il convient que nous fassions tous un effort dans le tri de nos déchets. Les coûts de traitement explosent et nous devons payer la facture. Les emplacements des poubelles ne sont pas faits pour recevoir des encombrants qu'il faut déposer à la déchetterie de Payrac. Nous pouvons et devons mieux faire ! L'habillage des emplacements des poubelles va être refait.

Chers calésiens, vos élus sont à l'œuvre, impliqués, déterminés et confiants sur l'aboutissement des initiatives que nous prenons pour le bien de toutes et tous.

Merci de votre attention et prenez soin de vous, nous comptons sur vous !

QUELQUES SUJETS DE CETTE EDITION

VIEILLIR

BATIMENTS

VOIRIE

VIEILLIR ACCOMPAGNÉ

La maison des séniors

JULIEN B.

Le projet de la maison des séniors est en bonne voie, les organismes de financement ont été consultés et les retours sont pour l'instant favorables.

Un groupe de travail composé de plusieurs élus ainsi que de Calésiens a pris forme.

Il est suivi par un organisme spécialisé (ADEFPAT) qui servira de guide pour la structuration du projet.

Le groupe se réunira plusieurs fois dans les prochains mois pour constituer le dossier avec tous les éléments nécessaires à la construction et au financement du projet. Nous vous tiendrons informés lors d'une réunion publique dès que nous pourrons l'organiser, ainsi que dans le petit caussenard.



Photo d'illustration libre de droits.

BATIMENT

Foyer rural

JULIEN B.

La mairie a reçu l'accord pour le financement d'une partie des travaux du foyer rural : isolation des murs, de la toiture et réparation de la toiture côté route.

La date de début de chantier sera le plus tôt possible, nous ne manquerons pas de faire le point avec vous dans la prochaine édition du Petit Caussenard.



Photo d'illustration libre de droits.

VITESSE

Radar pédagogique

JULIEN B.

Pour faire suite au dossier de la précédente édition, l'étude sur le contrôle de la vitesse à Calès est terminée.

Le service territorial routier (STR) n'identifie pas d'excès de vitesse significatif. Nous poursuivons notre réflexion et les possibilités d'aides du gouvernement.

Nous vous tiendrons informés si une installation devait être mise en place.



URBANISME

Divers

JEAN-FRANÇOIS PONCELET

Rappel des règles d'Urbanisme et spécificité du Parc Naturel Régional « PNR » :

Toute modification apparente d'une maison, d'un bâtiment, la peinture de boiseries, portes et volets extérieurs, le changement de tuiles, la construction d'un abri de jardin de plus de 5 m² (cette liste n'est pas exhaustive), doit faire l'objet d'une déclaration de travaux en mairie avant le début de leur réalisation pour avis de l'Architecte des Bâtiments de France (A.B.F.).

MATERIEL

Boîte à livre

ANGELINE ANDRAL

Installation de deux boîtes à livre sur la commune :

- La première se situe sous l'abris de bus à côté de la mairie.
- La seconde est une cabane en bois proche de l'air de jeux.

Utilisation : Le principe est simple, vous déposez un livre dont vous souhaitez vous séparer dans l'une des deux boîtes et en échange vous pouvez prendre le livre qui vous ferait plaisir.



Photos d'illustrations libre de droits.



Photo d'illustration libre de droits.



SERVICE

Ecole des Lys

ANGELINE ANDRAL

Un point sur les effectifs à la rentrée 2020 :

- 24 élèves en maternelle
- 51 élèves en primaire.
- Un total de 75 enfants.

L'effectif est supérieur aux prévisions du mois de juin 2020.

Avec le soutien des maires de Calès et de Payrac, nous avons obtenu que les élèves de Calès se fassent déposer à l'école par le bus qui passe à Payrac avant la fin du trajet. Ils bénéficient donc d'un temps de transport réduit.

À la suite d'un sondage réalisé par la Mairie de Payrac auprès des parents et du conseil d'école : une demande de dérogation va être soumise à l'éducation nationale pour le passage à la semaine de quatre jours.

VOIRIE

Routes et chemins

JULIEN B.

L'entretien des routes et des chemins qui sont nombreux sur notre commune est un travail sans relâche.

Certaines se détériorent plus vite que d'autres et nous en avons conscience. Par exemple, la route entre Les Places et Bonbecoste direction Couzou a fait l'objet d'un rebouchage des nids de poule.

Plusieurs chemins en castine nécessitent également de l'entretien, les agents communaux (que nous saluons) y travaillent régulièrement.

La dotation de Cauvaldor pour refaire les routes est d'un kilomètre par an. Nous avons environ 20 km à entretenir sur la commune. Un accord a été passé avec la Mairie de Lacave pour refaire la Courgnoulade en 2023 ou 2024, c'est acté.



Photo d'illustration libre de droits.

EVENEMENT

Rencontre de Noel

OLIVIER LOEUILLET

Pour le Noël de cette année, la mairie avait décidé de décorer le village et de faire la distribution de colis pour nos séniors et nos enfants. Les festivités se sont poursuivies avec un goûter accompagné de vin chaud.

Le succès fût au rendez-vous sur le couderc. Aussi, cela nous encourage à poursuivre ce genre d'animation dans le village lorsque les mesures sanitaires le permettront.

L'ensemble de l'équipe du conseil municipal vous remercie d'avoir participé et vous donne rendez-vous en fin d'année 2021 pour une nouvelle édition.

ASSOCIATIF

Un point sur les associations du village

ANGELINE ANDRAL

Nos associations sont précieuses, elles animent notre village et maintiennent le lien social quand les conditions le permettent. Un point rapide sur quelques informations importantes à vous communiquer :

- **Comité des fêtes :**
Le comité des fêtes organisera sa traditionnelle fête votive les 14 et 15 août 2021. Il y aura également une séance "ciné belle étoile" de prévue. Bien entendu, le bon déroulement de ces évènements dépendra des mesures sanitaires au moment venu.

- **Art et culture :**
Un comité « Art et Culture » a été constitué par le maire Jean-François Poncelet, avec le concours de plusieurs calésiens. Il a pour but la mise en valeur de l'histoire et du patrimoine de notre belle commune et il comprend plusieurs initiatives :
 - 1) Parvenir rapidement à la publication d'un dépliant touristique publié par Cauvaldor et largement diffusé dans les hôtels/restaurants et offices du tourisme environnants.
 - 2) Réaliser un livre sur l'histoire et les origines de Calès.
 - 3) Faire revivre au cours d'une projection publique l'histoire et la vie au cours du XXème siècle à Calès : à partir de photographie et du témoignage de nos anciens.

Concernant ce dernier point, nous comptons particulièrement sur votre contribution et nous vous remercions de bien vouloir contacter Mme Anne Goossens (anne.goossens@wanadoo.fr) ou Mme Annie Decupper (lieudit46@gmail.com).



Image d'illustration libre de droits.

- **L'ASCVO :**
Nous vous proposerons dès que possible des cours de yoga (reprise en cours), de la pétanque, des conférences et des repas divers. Sachez également que nous organisons des promenades deux fois par mois. Enfin, nous vous proposons un concert baroque le 4 août 2021.
- **Les amis de Saint Jacques :**
Dans le cadre du festival de Souillac en Jazz, un concert aura lieu dans l'église de Calès le 18 juillet à 17h00 avec Joëlle Léandre en solo : grande contrebassiste de renommée internationale.

LES ASSOCIATIONS ONT LA PAROLE

Les amis de Saint Jacques de Calès

MARIE-NOELLE TSOLAKOS

Malgré la crise sanitaire qui a fortement impacté ses projets, l'association Les amis de Saint-Jacques de Calès est parvenue à quelques réalisations au cours de l'année 2020 comme :

- La mise à disposition d'un nouveau livre d'or pour recueillir les commentaires et remerciements des passants, visiteurs et fidèles de notre église.
- L'organisation d'une après-midi festive en décembre pour l'installation de la crèche de Noël avec les enfants du village suivie d'un goûter.
- La création d'un nouveau chemin de croix réalisé par Sophie ROUQUETTE pour remplacer l'actuel particulièrement endommagé par le temps. Le nouveau chemin de croix sera installé et béni lors de la prochaine messe pascale.
- L'édition de cartes postales de Calès et son église pour la vente et la collecte de fonds au bénéfice de l'association. Les cartes peuvent être commandées auprès de la Présidente ou directement dans l'église. Un présentoir dédié à la vente de cartes postales a été réalisé et installé dans l'église à cette fin par Lambert GOOSSENS.
- La création d'un site web par Dominique SAILLARD, qui a œuvré bénévolement pour l'association, sans compter son temps. Le site a pour objectif de vous tenir informés en temps réels des actualités de l'association et de vous permettre de soutenir directement nos actions (adhésion, mécénat et dons en ligne possibles, formulaires d'adhésion par voie postale et d'achat de cartes téléchargeables) ou de nous rejoindre en tant que bénévole. Alors, n'attendez plus, suivez-nous à l'adresse suivante : <https://cales-eglise-saint-jacques.fr>
Nous travaillons par ailleurs en étroite collaboration avec la municipalité sur trois prochaines réalisations à venir :
- L'installation d'un projecteur pour mieux éclairer le cimetière lors du raccourcissement des journées à l'automne.
- Les travaux de restauration de l'église. Nous avons pu avancer sur ce projet et obtenir plusieurs devis de maçonnerie et peinture. Ces travaux sont

estimés autour de 55 000€ TTC. Je tiens à remercier chaleureusement Monsieur PONCELET et l'ensemble du conseil municipal pour leur implication et soutien dans ce projet.

Nous travaillons actuellement sur le plan de financement et les dossiers de demandes de subvention auprès des collectivités territoriales. Toutefois, malgré les engagements financiers des collectivités, de la municipalité et de l'association, il n'en reste pas moins que nous ne pourrions envisager et engager ces travaux en 2022 qu'avec votre soutien dans ce projet de restauration de notre église. Nous comptons donc plus que jamais sur vos dons et votre générosité.

Pour nous soutenir, 2 possibilités :

- Par voie postale : téléchargez le formulaire sur notre site web et envoyez vos dons et adhésions par courrier au siège social de l'association Marie-Noëlle TSOLAKOS, 97 rue de Glameau 46350 Calès
- Par voie dématérialisée directement sur internet via la plateforme Helloasso.

<https://www.helloasso.com/associations/association-les-amis-de-saint-jacques-de-cales>

La plateforme vous permettra d'éditer directement votre carte d'adhérent et de télécharger immédiatement à l'issue de votre paiement en ligne votre reçu fiscal.

Déclarez votre don et bénéficiez d'une déduction de 66 % sur vos impôts.

Exemple : pour un don de 100 euros, vous pouvez déduire 66 euros de ce montant. Votre don ne vous coûte donc réellement que 34 euros. Bon à savoir !

Pour nous joindre : eglisedecales@gmail.com

Je sais pouvoir compter sur vous et votre soutien et vous en remercie par avance chaleureusement.

La Présidente, Marie-Noëlle TSOLAKOS.